

Arrêtés ministériels

A.M., 2011

Arrêté numéro AM 0071-2011 du ministre de la Sécurité publique en date du 15 juillet 2011

CONCERNANT la mise en œuvre du Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol au bénéfice de propriétaires de résidences principales sises dans des municipalités du Québec

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU le Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol établi en vertu de l'article 100 de la Loi sur la sécurité civile (L.R.Q., c. S-2.3) par le décret n^o 1383-2003 du 17 décembre 2003 afin d'aider financièrement les particuliers dont la résidence principale est menacée par ce type de sinistre ainsi que les autorités municipales qui ont engagé des frais excédentaires pour le déploiement de mesures d'intervention attribuables à ce sinistre;

VU que le ministre de la Sécurité publique est responsable de l'application de ce programme;

VU l'article 109 de la loi qui prévoit que la mise en œuvre, pour un risque ou un événement particulier, d'un programme général visé à l'article 100 relève du ministre responsable de l'application du programme;

CONSIDÉRANT que, les 23 et 24 juin 2011, des pluies abondantes ont entraîné de nombreux glissements de terrains près de résidences principales, dans des municipalités du Québec;

CONSIDÉRANT que, à la suite de ces glissements de terrain, des experts en géotechnique ont visité les sites;

CONSIDÉRANT que ces experts ont conclu que de nouveaux glissements de terrain pourraient se produire de façon imminente et compromettre l'intégrité des résidences;

CONSIDÉRANT que ces experts ont recommandé que des mesures soient prises pour régler la situation;

CONSIDÉRANT que ces événements d'origine naturelle constituent des sinistres imminents;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Le Programme d'aide financière relatif à l'imminence de mouvements de sol est mis en œuvre au bénéfice des propriétaires des résidences principales situées dans les municipalités indiquées à l'annexe jointe au présent arrêté, qui sont menacées par l'imminence de mouvements de sol à la suite de glissements de terrains survenus en raison des pluies abondantes du 23 et 24 juin 2011, étant donné les conclusions des analyses effectuées par des experts en géotechnique.

Québec, le 15 juillet 2011

Le ministre de la Sécurité publique,
ROBERT DUTIL

ANNEXE

Municipalité	Désignation	Circonscription électorale
Région 07		
Cantley	Municipalité	Gatineau
Chelsea	Municipalité	Gatineau
Gatineau	Ville	Chapleau Gatineau Hull Papineau Pontiac
Gracefield	Ville	Gatineau
La Pêche	Municipalité	Gatineau
Pontiac	Municipalité	Pontiac
Val-des-Monts	Municipalité	Papineau
56130		